



## Litige suite achat automobile

Par **mighinisa**, le **09/12/2009** à **19:22**

Bonjour,

j'ai fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion en aout dernier, chez un revendeur automobiles, sous garantie revendeur durant 3 mois. Au bout d'un mois le véhicule présente un problème, le revendeur étant éloigné de mon domicile, je dois le ramener et il est immobilisé quelques jours. Un mois après une nouvelle panne se produit entrainant une nouvelle immobilisation, compensée par un véhicule de prêt dans un très mauvais état. Juste avant la fin de la garantie le véhicule est de nouveau en panne mais ne se trouve plus dans le département et le rapatriement n'est pas possible sans une facture de remorquage énorme. Il est donc réparé sur place. Une première réparation lui permet de circuler sous certaines conditions mais le garagiste nous affirme qu'il y a un autre problème qu'il faut régler très rapidement mais que pour cela il doit passer le véhicule à la valise diagnostic. Chose faite une réparation est donc programmée en avertissant le vendeur qui nie les évidences. La réparation représente plus de 1000 euros alors que le prix du véhicule acheté était de 5 500 euros. Un courrier détaillé est adressé au vendeur avec une demande de dédommagement. Le courrier reste sans réponse. Ce jour une nouvelle panne se produit. Certes le véhicule n'est plus sous garantie mais il n'y a pas encore 4 mois qu'il a été acquis. Que faire ? quels recours ? Je vous remercie par avance de votre réponse. Cordialement

Par **jeetendra**, le **10/12/2009** à **11:46**

[fluo]ORDRE DES AVOCATS DE NÎMES[/fluo]  
16 rue Régale - 30000 NÎMES

Tél. : 04 66 36 25 25

[fluo]Maison de la Justice et du Droit[/fluo]

19, rue Pythagore

30900 Nîmes

04 66 23 73 90

Bonjour, comme le vendeur est un professionnel de l'automobile en plus de la garantie de vice caché, il y a l'obligation de délivrance, vu le préjudice subi contactez l'Ordre des Avocats à Nîmes pour avoir une consultation avec un avocat afin de voir ce qu'il y a lieu de faire relativement à ce qui vous arrive, courage à vous, bonne journée.